

**ARRETE DU PRESIDENT**

**PORTANT DÉLÉGATION DE FONCTIONS DU PRÉSIDENT À MONSIEUR GRÉGOIRE  
VERNY, CONSEILLER TERRITORIAL DÉLÉGUÉ**

Le Président,

**VU** le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.5211-9 ;

**VU** la délibération du conseil de territoire n°CT2020.3/023-1 du 22 juillet 2020 fixant la composition du bureau de territoire ;

**VU** le procès-verbal d'élection des vice-présidents et des membres du bureau du 22 juillet 2020 ;

**CONSIDERANT** l'intérêt d'accorder une délégation de fonctions et de signature aux conseillers territoriaux membres du bureau compte tenu des compétences exercées par Grand Paris Sud Est Avenir (GPSEA) ;

**CONSIDERANT** que Monsieur Grégoire VERNY a été élu en tant que membre du bureau de territoire lors de la séance du conseil de territoire du 22 juillet 2020 ;

**ARRETE**

**ARTICLE 1** : Délégation de fonctions est donnée, sous la surveillance et la responsabilité de Monsieur Laurent CATHALA, Président, à Monsieur Grégoire VERNY, conseiller territorial délégué, pour assurer l'exercice de fonctions dévolues dans les domaines de compétences suivants :

- Lutte contre les discriminations, égalité des chances, égalité professionnelle femme / homme.

**ARTICLE 2** : La présente délégation de fonctions emporte délégation de signature de tous les actes, correspondances, conventions et pièces relevant des domaines de compétences mentionnés à l'article 1<sup>er</sup>.

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/08/20
Accusé réception le	06/08/20
Numéro de l'acte	AP2020-060
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200101-lmc118519-AR-1-1

**ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera adressée à :

- Monsieur le Préfet du Val de Marne ;
- Madame la comptable de la Direction Générale des Finances Publiques ;
- Monsieur le Président de la Haute Autorité pour la transparence de la vie publique ;
- Monsieur Grégoire VERNY.

Fait à Créteil, le 5 août 2020

Pour le Président empêché,  
Le Vice-Président,



Signé  
Régis CHARBONNIER

Informations sur l'accusé de réception	
Envoyé à	Préfecture de Créteil
le	06/08/20
Accusé réception le	06/08/20
Numéro de l'acte	AP2020-060
Identifiant télétransmission	094-200058006-20200101-lmc118519-AR-1-1